



DATE DE PUBLICATION : 1^{ER} AVRIL 2026

SUCCURSALE D'ÉVRY

LE DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL DE L'ESSONNE

**Délégation de signature donnée par le Directeur départemental de l'Essonne
à la responsable du Service des Entreprises et à son adjointe**

Vu la délégation de signature donnée par Monsieur Hervé GONSARD, Directeur Général des Services à l'Économie et du Réseau, au Directeur régional de l'Île-de-France, Monsieur Alain GERBIER, le 14 octobre 2024 ;

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Jean-Yves RAUX, directeur départemental de l'Essonne (succursale d'Évry) et de Monsieur Frédéric ROGRIGUEZ, adjoint au directeur départemental de l'Essonne, délégation est donnée à Madame Solenn COTONNEC, responsable du service des Entreprises et, en son absence, à Madame Nadège HERDEWYN, adjointe au responsable du service des Entreprises, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tous actes ou décisions à caractère individuel, toute convention ainsi que tout document de nature à engager la banque, relatif à l'exercice des activités du Service des Entreprises d'Évry.

Madame Solenn COTONNEC reçoit notamment délégation à l'effet de coter les entreprises et les dirigeants d'entreprises de la zone de compétence de la succursale d'Évry dans le cadre de la délégation générale de cotation de l'unité.

Madame Nadège HERDEWYN reçoit notamment délégation à l'effet de coter les entreprises et les dirigeants d'entreprises de la zone de compétence de la succursale d'Évry dans le cadre de la délégation générale de cotation de l'unité.

Fait à Évry, le 1^{er} avril 2026

Jean-Yves RAUX